

# Daix

GUIDE PRATIQUE DE NOTRE VILLAGE

2023



# Sommaire

## 8

LA VILLE  
Mairie & services  
PLAN

## 16

› 35  
PRATIQUE  
Mairie & services  
MÉMO

## 40

› 43  
PRATIQUE  
Les activités  
SPORTS

## 10

› 15  
LA VILLE  
Mairie & services  
LES SPOTS

## 36

PRATIQUE  
Mairie & services  
CALENDRIER

## 44

› 51  
ASSOCIATIONS  
ET ANNUAIRE

Grégory Girard

# L'Edito

Madame, Monsieur,

Que le temps passe vite, deux ans déjà pour notre guide pratique. Une mise à jour s'impose et vous avez entre les mains, aujourd'hui, sa nouvelle version remplie de conseils, informations et renseignements en tout genre vous permettant de découvrir comment vivre heureux dans notre village.

Depuis peu, l'Espace Lamblin est enfin opérationnel : ses portes vous sont ouvertes et met ses différentes salles à disposition des associations. La bibliothèque quant à elle prend tout son épanouissement dans ses nouveaux locaux pour le plus grand bonheur des lecteurs petits et grands.

Daix est un village qui se distingue par sa richesse associative. Ces associations œuvrent chaque jour sur notre territoire, que ce soit dans le domaine de la culture, du sport, de la solidarité, des loisirs, des écoles, des quartiers.

Aujourd'hui, plus que jamais, la municipalité a la volonté de continuer à soutenir la vie associative car cette dernière est un atout essentiel pour Daix. Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement tous ces bénévoles qui œuvrent dans l'ombre et vous encourage à les rejoindre : c'est aussi cela, l'Esprit Village !

Si vous voulez vous investir et participer à la vie communale vous pouvez d'ailleurs rejoindre les différents comités tels que :

**Comité Travaux, Urbanisme, Environnement, Sécurité et Mobilité.**

**Comité Culture et Vie du Village.**

**Dispositif de la Participation Citoyenne.**

Parallèlement, et parce qu'Ensemble nous sommes toujours meilleurs, nous souhaitons également que des réflexions conjointes puissent être menées pour toujours mieux vous accompagner. N'hésitez donc pas à nous faire toutes les suggestions que vous jugerez utiles pour un prochain numéro...

Chers amis Daixois, que vous soyez nouvel arrivant ou résidant depuis longtemps, ce guide pratique vous servira sans aucun doute très souvent, gardez-le précieusement à portée de main. En complément des nombreux supports d'informations municipales tels que le site internet, l'affichage voire certaines applications telles que PanneauPocket et OnDijon, ce livret est un véritable annuaire de toutes les offres mises à votre disposition.

En attendant de vous croiser dans notre village, je vous rappelle que vos élus et les services municipaux se tiennent à votre disposition pour vous aider à bien vivre à Daix.

Je remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce guide.

Et maintenant je vous laisse parcourir ce nouveau numéro du Guide pratique de Daix.

Dominique BEGIN-CLAUDET, maire



## Le Maire

**Dominique BEGIN-CLAUDET**  
Président du CCAS,  
conseiller métropolitain

**René VUILLEMIN**  
1er adjoint, délégué aux  
finances, fêtes et cérémonies  
et associations  
Vice-président du CCAS



## Les Adjoints

**Pascal JACQUES**  
3ème adjoint,  
délégué aux travaux,  
à l'environnement,  
au développement  
durable, à la sécurité,  
à la mobilité et  
aux sports



**Sophie HISSBACH**  
2ème adjoint,  
délégué aux  
affaires scolaires  
et sociales,  
à la jeunesse  
et à la culture



**Jean-Paul WALACH**  
Conseiller délégué  
à l'entretien et à la  
maintenance des  
bâtiments communaux  
et à l'urbanisme,  
conseiller métropolitain  
suppléant



**Céline BOIDEVEZI**



**Xavier FRANZIN**



**Pierre-Louis PERROT-RENARD**  
Correspondant  
défense



**Réka MARION**



**Richard BERBEY**

## Les Conseillers



**Chantal GUIU**



**Francine CERNAK**



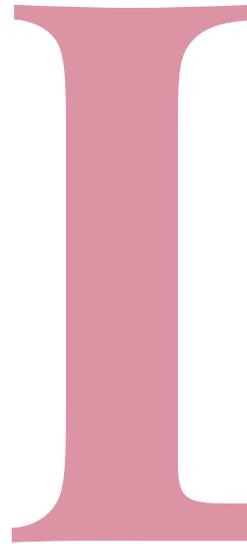
**Alain DESVIGNES**



**Anne-Sophie RICHARD**



**Chantal THOMAS-MAIRET**



# Daix

La Commune de Daix est située au nord-ouest de Dijon, capitale de la Bourgogne. Elle compte, à ce jour, 1 541 habitants et s'étend sur une superficie de 1180 ha.

Elle fait partie de Dijon Métropole.

Arborant des coteaux viticoles, des combes verdoyantes et des vallons boisés, elle jouit d'une situation géographique particulièrement attractive et tend constamment à préserver un environnement et une qualité de vie exceptionnels.

1 541  
habitants

1 180 ha

10  
minutes  
de Dijon

8 espaces  
verts

# Mairie & services

# PLAN

## Plan du Centre

 Défibrillateurs

### ACCÈS

**Par la route** LINO, RD 107 et RD 971

**Par le bus** Réseau DIVIA - Ligne 20 (Temps de trajet : 20 min environ depuis le centre-ville de Dijon) et Bus Class'

**Par le train** Gare de Dijon à 4,5 km (Temps de trajet : 6 min environ)



# LES SPOTS

## Le parc des Tourelles

Le parc naît au début du XVII<sup>ème</sup> siècle. Il forme à l'origine le parc du château, propriété d'un certain Joseph Falanier, procureur à Dijon et s'étend sur une surface d'un peu plus d'1 hectare. On doit à son second propriétaire, le Chanoine François Gault, la réalisation des premiers aménagements avec l'édification d'une orangerie, d'un colombier (malheureusement détruit au début du XIX<sup>ème</sup> siècle) et d'un bassin au pied des terrasses, le reste de l'espace étant constitué par un jardin d'agrément, un jardin potager et des espaces verts essentiellement boisés. A l'issue de trois siècles d'occupation privée, la Municipalité saisit, au moment de la mise en vente de la propriété par des marchands de biens en 2006, l'opportunité d'aménager dans cet espace vert un parc public. Il est inauguré officiellement le vendredi 20 juin 2008 sous le nom de "parc des Tourelles". Une boîte à livres réalisée par les enfants du périscolaire de Daix a été inaugurée le 13 juin 2019.

- 📍 Une entrée rue des Combottes
- 📍 Une entrée rue d'Hauteville

**Horaires** Du 16/04 au 15/10 : 9h15 à 21h30  
Du 16/10 au 15/04 : 9h15 à 17h

*L'accès au parc en dehors des heures d'ouverture et de fermeture est strictement interdit.*

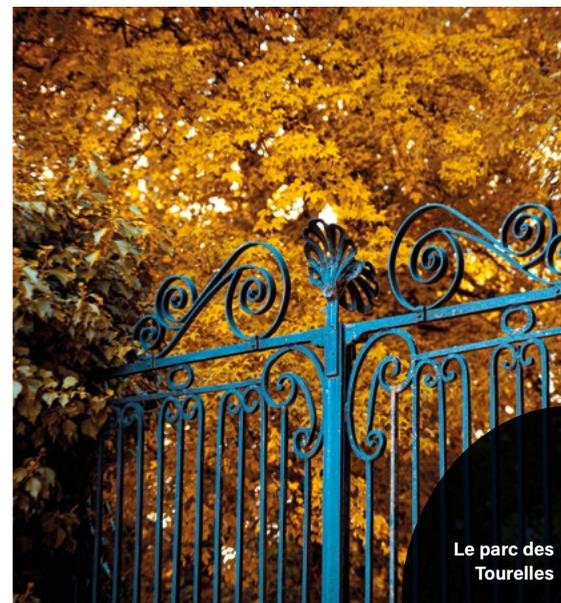
## Le square « Marguerite »

Le square Marguerite\* possède une situation privilégiée au centre du village et, de par sa proximité immédiate des équipements de la Commune - espace Anne-Marie Lamblin, bibliothèque Philibert Papillon, groupe scolaire François Monot, bureau de police, ateliers communaux - et du restaurant Levanna, bénéficie aujourd'hui d'une fréquentation importante et assidue. Il a semblé évident pour la Municipalité, fraîchement élue en mars 2008, de faire de cet espace un site plus attrayant, plus convivial, dédié à l'agrément et à la rencontre des Daixois. Avec la rénovation des bâtiments communaux mitoyens et le réaménagement en profondeur de ce square, le site constitue aujourd'hui un espace de qualité, au centre du village, pour le plaisir et l'agrément de tous les Daixois, petits et grands.

\*Par délibération du Conseil Municipal en date du 10 mai 2012, ce square a été officiellement baptisé " Square MARGUERITE ", en hommage à Madame Marguerite DUBATON (ayant pour surnom " La Guitte "), une figure locale qui a tenu pendant très longtemps, à cet endroit, une épicerie/bistrot.

- 📍 Situé entre la rue des Petits Prés et la rue de Dijon (à proximité du restaurant Le Levanna et de l'Espace Anne-Marie Lamblin)

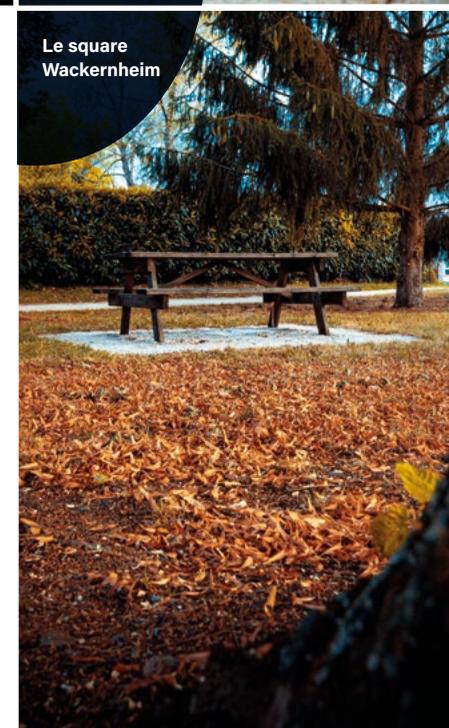
**Horaires** Libres d'accès



Le parc des Tourelles



Le square « Marguerite »



Le square Wackernheim

## Le square Wackernheim

Situé le long des rues de Dijon et des Castels, à proximité de la rue Bernard, ce petit square, en forme de cœur, a été retravaillé par les services techniques de la ville en 2012. Le déplacement du sentier qui le traverse offre une meilleure lisibilité aux utilisateurs et l'espace aujourd'hui est agréable et bien arboré.

- 📍 Situé le long des rues de Dijon et des Castels (à proximité de la rue Bernard)

**Horaires** Libres d'accès

# LES SPOTS



## Le square des Alisiers

- 📍 Situé à l'entrée de la rue des Alisiers, adjacent à la Tranchée Couverte

Horaires Libres d'accès



## Le Lavoir

- 📍 Situé à l'angle de la rue de Fontaine et de l'Esplanade Jean Moulin

Horaires Libres d'accès



## Le bois du Plain Saint Laurent

- 📍 Situé à proximité du cimetière de Daix

Horaires Libres d'accès



## La tranchée couverte

- 📍 Une entrée rue des Alisiers
- 📍 Une entrée rue des Croillerans avec une partie engazonnée située sur la tranchée couverte de la LINO

Horaires Libres d'accès

Grégory Girard



## Le square du Pré Cureuse

Ce square a été créé lors de la construction du lotissement des Champs Moreaux en 1992. A l'origine, le site est une carrière qui a été comblée pour devenir un énorme puits perdu où les eaux de pluie des lotissements supérieurs viennent se perdre. Il est situé à proximité d'une promenade qui ceinture la Commune à l'est du village. Ce square vieillissant et peu fréquenté par les Daixois a été repensé en 2008. Les travaux de réaménagement ont débuté au

- 📍 Situé au bout de la rue du Pré Cureuse

printemps 2011 avec la reprise et le retraçage des allées, l'installation de marches sur la butte, la matérialisation de la séparation square/habitations, le déplacement de la table de ping-pong et la création de deux terrains de pétanque.

\* Par délibération du Conseil Municipal en date du 10 mai 2012, ce square a été officiellement baptisé " Square du PRÉ CUREUSE " et inauguré officiellement le 9 octobre 2012 en présence des enfants de l'école élémentaire.

Horaires Libres d'accès

# LES SPOTS

## Les sentiers de randonnée

Inscrite dans la charte de l'environnement, l'action de Dijon Métropole a pour objectif le balisage, la création et l'animation de cheminements pédestres sur le territoire de l'agglomération dijonnaise que ce soit en milieu naturel ou urbain. Cette action s'inscrit dans une démarche pédagogique, touristique et de sensibilisation en permettant à tous les publics de découvrir et ainsi donc de respecter le patrimoine de l'agglomération.

Deux de ces sentiers serpentent actuellement notre Commune :

### Le sentier du réservoir de la Butte Chaumont

Après avoir longé les murs de l'imposante ferme de Changey, d'où l'on peut admirer une des plus belles vues de Dijon, le circuit remonte vers le réservoir d'eau de la Butte Chaumont, qui alimente notamment Talant. Ce lieu fut un lieu stratégique de la guerre contre les Prussiens en 1871.

Après avoir serpenté sur les côteaux et profité de la vue sur la Vallée de l'Ouche, le circuit vous invite à rejoindre le centre bourg de Daix par Talant et le bas de Fontaine les Dijon, avec en perspective l'église Saint Bernard. **Circuit 46, longueur 8 km**

### Le sentier du Fort d'Hauteville au Plain Saint Laurent

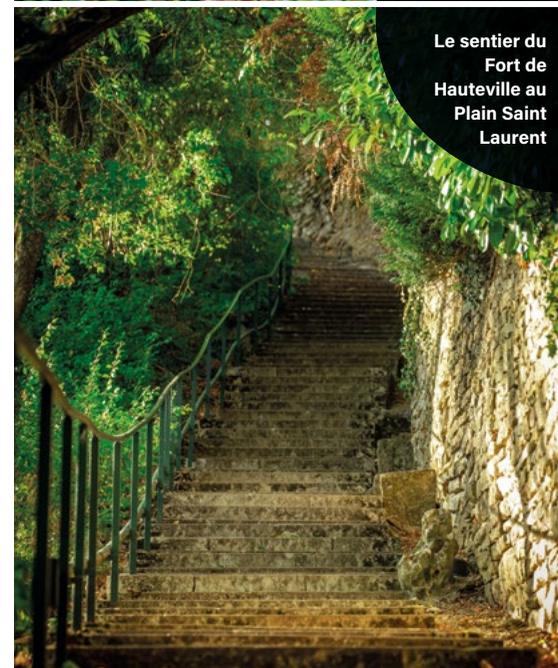
Empruntez le chemin qui grimpe jusqu'au cimetière, sur le plain Saint Laurent, et partez à la découverte d'un espace de polycultures où les petites parcelles de vignes, vergers, céréales, cultures de fruits rouges se succèdent pour le plaisir des yeux. L'église Saint Pierre à Hauteville qu'on dit construite par les fées et la "Roche qui vire" apportent à cette promenade un parfum de mystère renforcé par ces petits lopins de terre cultivés depuis des siècles.

**Circuit 44, longueur 7,5 km**

Grégory Girard



Le sentier du réservoir de la Butte Chaumont



Le sentier du Fort de Hauteville au Plain Saint Laurent

### RÈGLEMENT DES ESPACES VERTS

#### IL EST INTERDIT

- × D'organiser tout pique-nique ou barbecue
- × D'endommager les végétaux, les grilles ou clôtures, les jeux et tous les biens et équipements publics
- × De cueillir les fleurs, de marcher dans les massifs, de prélever boutures, graines, greffons
- × De monter sur les arbres, portes et candélabres et de franchir les clôtures
- × De jeter ou d'abandonner des papiers, débris ou objets quelconques en dehors des poubelles
- × De gêner les promeneurs, de troubler la tranquillité, la décence et l'ordre public, en se querellant, en se montrant en état d'ivresse, en formant des rassemblements, en se livrant à des jeux dangereux ou susceptibles de détériorer les plantations
- × De faire fonctionner tout appareil bruyant ou susceptible de gêner les usagers
- × De consommer des boissons alcoolisées, sauf en cas de buvettes autorisées
- × D'allumer du feu

En cas d'intempérie (orage, gel, vent etc.) ou autres motifs qui le justifient, le public peut être invité par le personnel de service à évacuer le parc des Tourelles.

# Mairie & services

# MÉMO



## La Mairie

5 rue de Fontaine  
21121 DAIX

Tél. 03 80 56 54 12  
Fax. 03 80 55 33 36  
Courriel [mairie@daix.fr](mailto:mairie@daix.fr)  
[www.daix.fr](http://www.daix.fr)

**Maire**  
Dominique  
Bégin-Claudet

**Secrétaire général**  
Florence  
Clouzot

**Secrétaire**  
Davy  
Grondin

**Services techniques**

**Damien Monot**

	HORS VACANCES SCOLAIRES	VACANCES SCOLAIRES
<b>Lundi</b>	10h à 12h	10h à 12h
<b>Mardi</b>	10h à 12h	10h à 12h
<b>Mercredi</b>	10h à 12h 14h à 16h	10h à 12h 14h à 16h
<b>Jeudi</b>	10h à 12h	10h à 12h
<b>Vendredi</b>	10h à 12h 16h30 à 19h	10h à 12h 14h à 16h

Grégory Girard

## Bibliothèque municipale Philibert Papillon

**Bibliothécaire** Magali Fiatte

8 rue de Dijon  
21121 DAIX

Tél. 03 80 55 30 96  
Courriel [bibliothèque@daix.fr](mailto:bibliothèque@daix.fr)

<b>Mardi</b>	14h à 19h
<b>Mercredi</b>	9h à 12h 14h à 19h
<b>Vendredi</b>	14h à 19h
<b>Samedi</b>	10h à 12h



Avec ces quelque 500 adhérents, la bibliothèque de Daix est un lieu de vie accueillant et convivial qui se veut profondément inscrit dans la commune, ouvert à tous et propice aux rencontres.

Avec un fonds de près de 12 000 documents, vous y trouverez :

- ✓ Des romans pour vous évader
- ✓ Des albums pour rêver
- ✓ Des bandes dessinées pour buller
- ✓ Des biographies et témoignages pour découvrir des destins hors du commun
- ✓ Des documentaires pour explorer le monde
- ✓ Des magazines pour garder un œil sur l'actualité et les dernières tendances

- ✓ Des DVD pour passer de la page à l'écran, des ressources multimédia
- ✓ Des expositions et animations pour aiguïser sa curiosité et favoriser les échanges

Notre bibliothécaire est là pour vous conseiller sur vos choix de lecture.

L'inscription est gratuite.

# Mairie & services

# MÉMO



## Social

**Point d'accès aux droits  
CCAS - métropole** de Talant  
8, rue Charles Dullin

Lundi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h  
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
03 80 44 60 60  
Accès : bus L5, arrêt Jouvét

Besoin d'un coup de pouce pour remplir un dossier administratif ou effectuer des formalités en ligne, besoin d'information pour obtenir un logement à loyer modéré ou d'un rendez-vous avec une assistante sociale ?

Les Points d'accès aux droits CCAS-Métropole, nouveau service porté conjointement par Dijon métropole et les centres communaux d'action sociale du territoire visent à rendre les droits sociaux accessibles à tous.

### Plan canicule : inscriptions au registre

Toutes les personnes de 65 ans et plus à mobilité réduite ou de plus de 60 ans déclarées inaptes au travail et résidant à leur domicile peuvent d'inscrire sur ce registre.

Par téléphone : 03 80 56 54 12 | Par demande écrite soit par courriel : [mairie@daix.fr](mailto:mairie@daix.fr)  
soit par voie postale : CCAS - Mairie de Daix - 5 rue de Fontaine - 21121 Daix



## Garde d'enfants

**Assistantes  
maternelles agréées**

Elles accueillent les jeunes enfants à leur domicile.  
Leur liste est à votre disposition en Mairie.

**Halte-garderie  
« La Capucine » de Talant**

6 rue Louis Jouvét 03 80 44 60 87  
21240 TALANT  
Elle s'adresse aux enfants à partir de 2 mois et demi jusqu'à 4 ans.

**Jules et Juliette**

Garde à domicile 06 73 48 32 11  
7j/7 et 24 h/24 03 80 52 62 43

# Mairie & services

# MÉMO



Grégory Girard

## Éducation



### École maternelle

Tél. 03 80 56 11 53

### École primaire

Directrice Justine MARTIN

5 rue des Écoles  
21121 DAIX  
Tél. 03 80 56 44 12

Lundi	8h30 à 12h - 14h à 16h30
Mardi	8h30 à 12h - 14h à 16h30
Mercredi	-
Judi	8h30 à 12h - 14h à 16h30
Vendredi	8h30 à 12h - 14h à 16h30



## Enseignement secondaire

Daix ne dispose pas d'établissements d'enseignement secondaire. Le collège et le lycée de secteur, dont les coordonnées apparaissent ci-dessous, sont situés respectivement sur les communes de Talant et Dijon.

### Collège Boris Vian

11 allée Pablo Picasso  
21240 TALANT

Tel. 03 80 57 52 12

Site [col21-borisvian.ac-dijon.fr](http://col21-borisvian.ac-dijon.fr)

### Lycée Montchapet

36 boulevard François Pompon  
21000 DIJON

Tel. 03 80 53 29 29

Site [lyc21-montchapet.ac-dijon.fr](http://lyc21-montchapet.ac-dijon.fr)

# Mairie & services

# MÉMO

## L'accueil périscolaire

Les accueils périscolaires sont des services de la Commune de Daix, délégués à l'UFCV. L'accès aux temps périscolaires est réservé aux élèves qui fréquentent le groupe scolaire François Monot de Daix pour lequel l'accueil est installé et présent à l'école le jour même. Ces temps sont les suivants :

### Temps pré et post-scolaire

L'accueil pré et post-scolaire assure l'accueil des élèves avant et après les heures de scolarité :

<b>Lundi</b>	7h30 à 8h30 16h30 à 18h45
<b>Mardi</b>	7h30 à 8h30 16h30 à 18h45
<b>Mercredi</b>	-
<b>Jeudi</b>	7h30 à 8h30 16h30 à 18h45
<b>Vendredi</b>	7h30 à 8h30 16h30 à 18h45

### Temps méridien

Le restaurant scolaire assure le déjeuner aux élèves des écoles élémentaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

<b>Lundi</b>	12h à 14h
<b>Mardi</b>	12h à 14h
<b>Mercredi</b>	-
<b>Jeudi</b>	12h à 14h
<b>Vendredi</b>	12h à 14h

Un temps d'accueil est assuré par les ATSEM, de 11 h 50 à 12 h 15, les mercredis midi.

Tous ces temps sont dirigés par un responsable UFCV. Les temps de l'accueil se déroulent dans l'enceinte de l'école et éventuellement dans des bâtiments mis à disposition par la Commune.

### Inscriptions

Directement sur le site de l'UFCV [portail.animation.ufcv](http://portail.animation.ufcv)



## Centre de loisirs

**Géré par UFCV**  
29 rue J.B. Baudin  
21000 DIJON

**Tél. 03 81 52 56 80**

**Durant toutes les vacances scolaires et mercredis scolaires, les enfants peuvent être accueillis en 1/2 journée, matin ou après-midi, avec ou sans repas.**

Les arrivées et départs se font de 7h30 à 9h00, de 12h00 à 12h15, de 13h30 à 14h00 et de 17h30 à 18h30.

Grégory Girard

Centre de loisirs de Daix  
rue des Écoles  
21121 DAIX

**Tél. 06 98 06 94 32**  
[portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-daix/](http://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-daix/)

L'accueil du centre de loisirs de Daix, sous l'égide de l'UFCV, accueille les enfants de la commune de 3 à 12 ans les mercredis et fonctionne régulièrement lors des vacances scolaires (fermé les 2 premières semaines d'Août) au sein du groupe François Monot.

**Afin de proposer un service de qualité, et d'être déclaré auprès des services de l'État, l'accueil de loisirs ne peut ouvrir ses portes, que si au moins 10 enfants le fréquentent chaque mercredi. Le cas échéant, la commune, en partenariat avec l'UFCV, pourra être amenée à revoir les modalités de fonctionnement de l'accueil de loisirs et ainsi revenir à l'ouverture en matinée avec ou sans repas.**

### Inscriptions

Directement sur le site de l'UFCV [portail.animation.ufcv](http://portail.animation.ufcv)

# Mairie & services

# MÉMO

## Santé

<b>Médecine générale, psychanalyse, thérapie de couple</b>	<b>Gaëlle Berion-Bouvet</b> 2A rue d'Hauteville 21121 DAIX	03 80 42 19 72 www.doctolib.fr
<b>Infirmières</b>	<b>Valérie Cheret</b> 2A rue d'Hauteville 21121 DAIX 06 12 23 42 43	<b>Christine Taviot</b> 2A rue d'Hauteville 21121 DAIX 06 83 88 84 92
<b>Masseur, kinésithérapeute</b> <b>Caroline Boivin-Picard</b> 2 rue de Changey 21121 DAIX 07 68 91 98 51	<b>Dietéticienne</b> <b>Emily Voisenet</b> 26 rue des Champs Moreaux 21121 DAIX - 06 64 79 62 89 evoisenet.dietetique@gmail.com	
<b>Maison de l'enfance</b>	2 rue de la Maladière 21121 DAIX	03 80 53 61 21
<b>Maison de retraite</b> <b>EHPAD "L'été indien"</b>	14 rue des Croillerans 21121 DAIX	03 80 58 40 00 www.ete-indien-daix.fr

## Mariage

Lieu de célébration (Article 74 du Code Civil) :

« **Le mariage sera célébré, au choix des époux, dans la commune où l'un d'eux, ou l'un de leurs parents, aura son domicile ou sa résidence établie par un mois au moins d'habitation continue à la date de publication prévue par la loi** ».

**Prendre contact avec le service état civil pour la constitution du dossier.**

## Pacte civil de solidarité (PACS)

Le PACS est un contrat conclu entre 2 personnes physiques, majeures, non placées sous tutelle, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune (Article 515-1 du Code Civil). Il peut être conclu chez un notaire (acte authentique) ou en Mairie (acte sous seing privé). Cette déclaration conjointe s'effectue à compter du 01 novembre 2017 auprès de la commune où les partenaires déclarent fixer leur résidence commune.

### Pièces à fournir

- ▾ Pièce d'identité de chaque partenaire (Carte Nationale d'Identité, passeport, titre de séjour)
- ▾ Copie intégrale (ou extrait avec filiation) de l'acte de naissance de chaque partenaire ;
- ▾ Convention passée entre les deux partenaires, en deux exemplaires originaux (article 515-3 Al. 3 du Code Civil)
- ▾ Déclaration conjointe de conclusion de Pacte Civil de Solidarité (cerfa N°15428\*01)
- ▾ Attestation sur l'honneur qu'il n'existe pas entre les deux partenaires un lien de parenté ou d'alliance qui constituerait un empêchement pour conclure un PACS (cerfa N° 15432\*01)
- ▾ Attestation sur l'honneur selon laquelle les partenaires fixent leur résidence commune dans notre commune (cerfa N°15431\*01)

### CAS PARTICULIERS

Partenaire divorcé, de nationalité étrangère se renseigner en Mairie.

## Naissance

### Déclaration

La déclaration est établie au service état civil de la commune de naissance. Elle doit être réalisée **impérativement** dans les 5 jours ouvrables suivant la naissance.

### Reconnaissance

Pour les personnes non mariées, la reconnaissance peut être faite avant la naissance, dans l'acte de naissance ou ultérieurement. Elle est établie par un officier de l'état civil ou par un notaire. Elle peut également être faite à l'occasion de la déclaration de naissance de l'enfant.

La filiation maternelle s'établit automatiquement par l'indication de son nom dans l'acte de naissance.

### Pièces à fournir

- ▾ Justificatif de domicile
- ▾ Pièce d'identité

**Un livret de famille sera automatiquement délivré lors de la naissance de l'enfant.**

# Mairie & services

# MÉMO

## Décès

Décès survenus sur la commune de Daix. Généralement, les déclarations sont effectuées par les sociétés de pompes funèbres, cependant toute personne ayant qualité pour pouvoir aux funérailles peut faire la déclaration de décès en mairie.

### Pièces à fournir

- ✓ Certificat de décès établi par le médecin ayant constaté le décès
- ✓ Livret de famille ou pièce d'identité du défunt
- ✓ Pièce d'identité du déclarant

## Légalisation de signature

La personne justifiant d'un domicile à Daix, dont la signature doit être identifiée, doit se présenter à l'accueil de la mairie et **signer devant l'agent**.

## Obtention de copie ou d'extrait d'acte

Tout requérant majeur peut faire une demande de copie ou d'extrait d'acte (naissance, mariage ou décès) au service de l'état civil de la commune du lieu de l'évènement. La demande peut être effectuée par :

**Directement en mairie** se présenter muni d'une pièce d'identité et du livret de famille

**Courrier** 5 rue de Fontaine - BP 90002 - 21121 DAIX

**Fax** 03 80 55 33 36

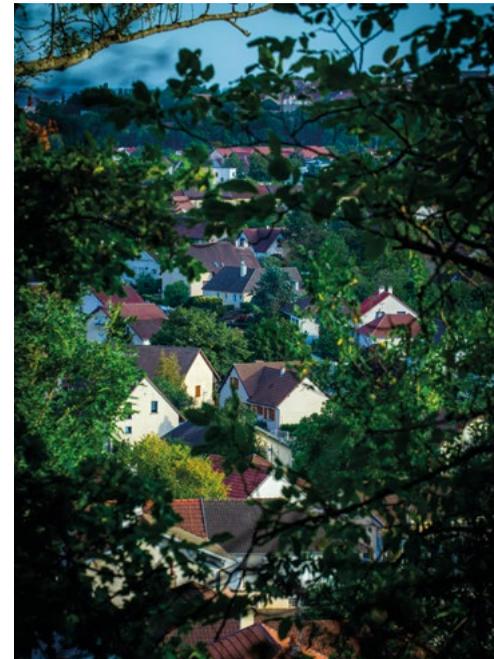
**Courriel** mairie@daix.fr. Mentionner le nom, prénom, date de naissance et filiation de l'intéressé. Joindre une photocopie d'identité.

## Extrait du casier judiciaire n°3

**Par courrier** Casier Judiciaire National - 107 rue du Landreau - 44079 NANTES CEDEX 3

**Demande en ligne** [www.cjn.justice.fr.gouv.fr](http://www.cjn.justice.fr.gouv.fr)

Grégory Girard



## Documents délivrés sur justificatif de procédure destinée à l'étranger, pour les personnes domiciliées à Daix

### Certificat de vie, certificat de domicile

Se présenter soi-même avec sa pièce d'identité et un justificatif de domicile.

### Certificat de copies conformes

Présenter originaux et copies et mentionner le pays destinataire des documents (documents destinés aux autorités du pays concerné).

## Duplicata de livret de famille

S'adresser à la mairie du domicile (formulaire à compléter).

### Pièces à fournir

- ✓ Justificatif de domicile
- ✓ Pièce d'identité

## Certificat de nationalité française

S'adresser au greffe du tribunal d'instance du lieu de domicile.

# Mairie & services

# MÉMO

## Carte d'identité et Passeport

Pour effectuer l'obtention ou le renouvellement de ces documents, vous pouvez vous adresser aux communes les plus proches :

Fontaine-lès-Dijon 03 80 58 40 87

Talant 03 80 44 60 44

Dijon (Mairie centrale et de quartier) 03 80 74 51 51 - Allô Mairie 0 800 21 3000

**Au préalable, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne**

Il suffit de vous connecter sur le site :

- Pour les cartes nationales d'identité <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>
- Pour les passeports <https://ants.gouv.fr>

Notez bien le numéro de votre pré-demande (indispensable pour retrouver votre dossier en mairie en cas de problèmes de connexion lors de la saisie de votre demande).

La liste des pièces justificatives à fournir est disponible sur le site : <https://www.service-public.fr/> (onglet papiers-citoyenneté)

**Vous ne disposez pas d'un accès à internet et/ou vous ne maîtrisez pas l'outil informatique ?**

- Un point d'accueil numérique est à votre disposition :  
Préfecture de la Côte d'Or - Cité administrative Dampierre  
6 rue Chancelier de l'Hospital à Dijon

Dans tous les cas (pré-demande en ligne ou demande-papier) vous devez impérativement prendre rendez-vous avant de venir déposer votre dossier complet en mairie. Pour ce faire, vous pouvez téléphoner en mairie ou mairie de quartier (prendre un rendez-vous par personne en cas de pluralité de demandes).

### VALIDITE DES CARTES

### NATIONALES D'IDENTITÉ

### ET DES PASSEPORTS

#### Carte nationale d'identité :

La durée de validité de la carte d'identité dépend de sa date de délivrance et de la situation dans laquelle vous vous trouvez à cette époque. En 2014, la durée de validité d'une carte d'identité d'une personne majeure est passée de 10 ans à 15 ans. Votre carte d'identité est automatiquement prolongée de 5 ans, aux conditions suivantes :

- vous étiez majeur au moment de sa délivrance
- votre carte était encore valable le 1er janvier 2014.

Situations des cartes d'identité en 2014 et après cette date :

- Ancien modèle (carte plastifiée bleue) : validité 15 ans
  - Nouveau modèle (format carte bancaire) : validité 10 ans
- Pour un enfant mineur, la validité de la carte d'identité est de 10 ans.

#### Passeport :

Il est valable 10 ans pour un majeur et 5 ans pour un mineur. Les enfants ne peuvent plus être inscrits sur le passeport de leurs parents. Ils doivent être en possession d'un passeport établi à leur nom.

## Carte d'électeur

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales, être âgé d'au moins 18 ans, être de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques.

#### S'adresser :

- À la mairie du domicile
- Ou faire une demande en ligne ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

#### Pièce à fournir :

- Pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)

Si vous avez changé d'adresse sur la commune, n'oubliez pas de le signaler, en produisant une pièce justificative de votre nouvelle adresse.

## Cimetière

Emplacement de sépultures, espace cinéraire : caverne (mini-concession enterrée), columbarium (muret), et jardin du souvenir (espace de dispersion). Pour les tarifs et les formalités, se renseigner auprès du secrétariat de mairie.

Horaires d'été (01/04 au 31/10)	8h00 à 19h00
Horaires d'hiver (01/11 au 31/03)	8h00 à 17h00

## Culte

Père Ruiz, ensemble paroissial des Hauts-du-Suzon

22 place de l'Église,  
21380 MESSIGNY-ET-VANTOUX  
Tél. 03 80 35 40 04

## Transports

Divia - Ligne 20 Hauteville > Darcy

# Mairie & services

# MÉMO

## Recensement militaire (ou recensement citoyen)

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire. A cette occasion, les jeunes seront inscrits d'office sur les listes électorales. La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

### Pièces à fournir

- ✓ Livret de famille
- ✓ Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)

## Conciliateur de justice

Nommé par le 1<sup>er</sup> Président de la Cour d'Appel de Dijon, le conciliateur a pour mission de régler à l'amiable les conflits qui lui sont soumis : problèmes de voisinage, de mitoyenneté, litiges locatif, difficultés avec les artisans, commerçants... Son rôle est de favoriser le dialogue pour trouver un accord entre les parties. C'est un bénévole impartial et tenu au secret professionnel. L'intervention du conciliateur est gratuite.

**Maison de la Justice et du droit de l'agglomération Dijonnaise**      8 rue des Clématites      03 80 51 78 30  
21300 CHENÔVE      mjd.tgi-dijon@justice.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h (services gratuits et confidentiels)

**Conciliateurs de justice**      Le relais- rue      03 80 44 60 60  
Charles Dullin      (sur rendez-vous)  
21240 TALANT

1 place de l'Hôtel de Ville      03 80 58 40 87  
21121 FONTAINE-LES-DIJON      (sur rendez-vous)

## Urbanisme

Avant de commencer des travaux (clôture, abri de jardins ou abri de voiture, garage, changement de fenêtre ou de velux, même à l'identique, piscine, ...), rapprochez-vous impérativement des services de la Mairie afin d'obtenir les bonnes informations et vous éviter tout problème.

- Permis de construire
- Déclaration préalable de travaux
- Certificat d'urbanisme



Dans le cadre du processus de dématérialisation des dossiers, les demandes d'urbanisme peuvent désormais faire l'objet d'une demande dématérialisée. Pour procéder à ces demandes directement en ligne, il suffit de vous rendre sur le site suivant en créant votre compte :

<https://extrageo.metropole-dijon.fr/guichet-unique/Login/Partenaire>

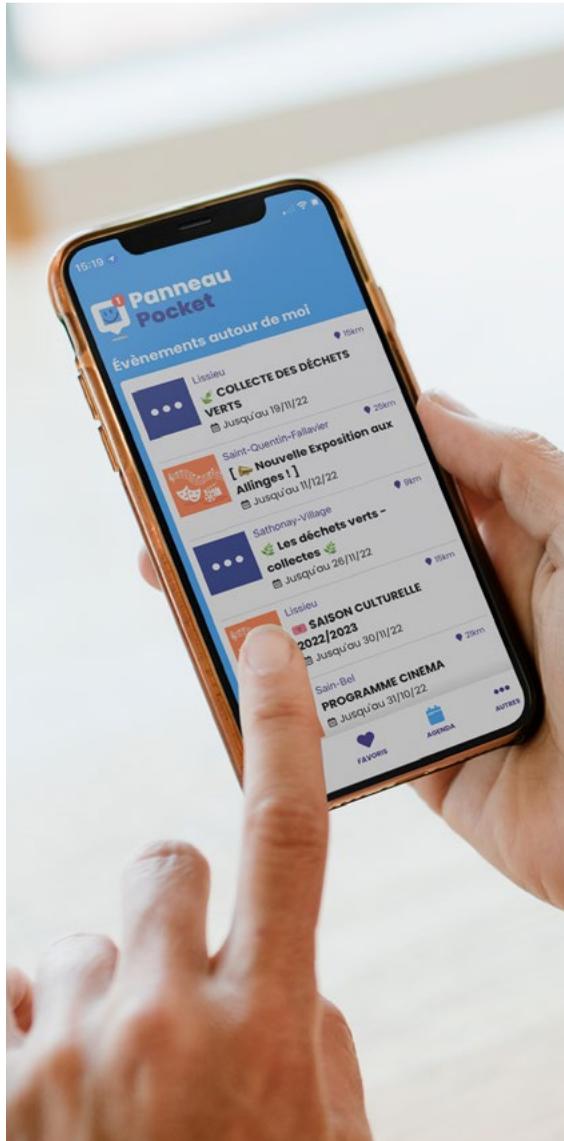
Pour procéder à ces demandes directement en ligne, créer votre compte via le lien suivant ou en flashant le QR Code ci-contre.



## Panneau pocket

La mairie de Daix se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket. Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

Disponible sur :



## Propreté / Environnement

### RAMASSAGE DES DÉCHETS

	Ordures ménagères (bac gris)	Déchets recyclables (bac jaune)	Déchets verts (bac gris) - Sur abonnement*
	Toute l'année	Toute l'année	Du 31 Mars au 10 Décembre
<b>Mardi</b>	à partir de 5h	à partir de 13h	
<b>Mardi</b>			à partir de 5h
<b>Vendredi</b>	à partir de 5h	—	

### Déchets verts

Les habitants de Daix comme ceux de Dijon Métropole bénéficient d'une solution pour leurs déchets verts en s'abonnant à un service de collecte en porte à porte qui débute le 31 mars. La Métropole met à disposition des usagers un ou plusieurs bacs à déchets verts de 240 litres pour collecter les tontes de pelouses, les feuilles, les fleurs, les tailles de haies et les branches ayant un diamètre inférieur à 10 cm.

La collecte s'effectue une fois par semaine par le prestataire, sur une période de 37 semaines, du 31 mars au 10 décembre. Facilement identifiable, le bac pour les déchets verts est gris avec un couvercle vert, et un autocollant précise le jour de collecte.

\*L'abonnement annuel pour la collecte d'un bac de 240 litres est fixé à 45 €/an. De plus, si l'abonnement est pris au-delà du début de collecte fixé au 31 mars, la redevance sera calculée au-prorata du nombre de semaines jusqu'à la fin du service annuel. Il est également possible de réserver plusieurs bacs, dans la limite des stocks disponibles. [www.trionsnosdechets-dijon.fr](http://www.trionsnosdechets-dijon.fr)

### Renseignements

Vous pouvez appeler le **0 800 12 12 11** du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, sauf jours fériés OU télécharger sur [www.metropole-dijon.fr](http://www.metropole-dijon.fr) le guide de collecte des déchets verts incluant la convention à compléter pour s'abonner à ce nouveau service.

# Mairie & services

# MÉMO

## Propreté / Environnement

### TOUS LES VERRES D'EMBALLAGE SE RECYCLENT

#### Le verre : recyclable à 100 % et à l'infini

Avec des performances de recyclage deux fois supérieures à la moyenne urbaine - 88 kg, contre 44,5 en France - les habitants de Dijon Métropole trient beaucoup et bien, à une exception près pour le verre (28,6 kg contre une moyenne nationale de 30 kg). Il faut donc continuer à trier plus et mieux, car trop de verres d'emballage finissent encore leur vie au milieu des ordures ménagères (30 %), alors qu'ils pourraient « renaître de leurs cendres ». En faisant fondre une tonne de verre collecté, on obtient une tonne de verre de même qualité et cette opération peut se répéter indéfiniment. Ce cercle vertueux permet entre autre de préserver des ressources naturelles (comme par exemple le sable), d'économiser de l'énergie et de réduire les rejets de gaz à effet de serre.

**Bouteilles, bocaux, pots : tous les verres d'emballage se recyclent s'ils sont sans couvercle, capsule ou bouchon. Sont interdits : vaisselle, objets en porcelaine ou en cristal, vitre, verre à boire, céramique, ampoule, plat en verre ou miroir.**



### COLLECTEURS DE VERRE

#### À Daix, les 2 collecteurs de verre sont situés :

- ~ Parking rue de Dijon  
Arrêt Maladière (vers « Inventiva »)
- ~ Parking Chemin St-Laurent  
(avant terrain de football)

Grégory Girard

## DÉCHETTERIES du Grand Dijon

→ ACCÈS GRATUIT RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS RÉSIDANT SUR LE TERRITOIRE DU GRAND DIJON

### Déchetterie DIJON 1

03 80 23 94 94  
Chemin de la Charmette  
accès depuis la rue Alexander Fleming  
(près de l'usine d'incinération)

### Déchetterie MARSANNAY-LA-CÔTE 5

06 77 12 63 12  
Chemin rural n° 15,  
dit « chemin aux vaches »

### Déchetterie QUETIGNY 2

03 80 71 03 13  
Bd de la croix Saint-Martin  
(près des jardins familiaux)

### Déchetterie LONGVIC 3

03 80 68 03 91  
Rue Jules Guesde  
(près de la station d'épuration  
Dijon-Longvic)

### Déchetterie CHENÔVE 4

03 80 58 87 32  
Rue de Longvic  
(derrière la zone commerciale Les Géants)



## LES DÉCHETTERIES SONT OUVERTES

**tous les jours**  
(sauf les 1<sup>er</sup> janvier,  
1<sup>er</sup> mai et 25 décembre)

### Hiver

DU 01-11 AU 30-04

### Été

DU 01-05 AU 31-10

	Hiver	Été
du lundi au vendredi	9h-12h et 14h-18h	9h-13h et 14h-19h
le samedi	9h-13h et 14h-18h	9h-19h
le dimanche	9h-12h	9h-13h
<b>Sauf Marsannay</b>		
du lundi au vendredi	9h-12h et 14h-17h	9h-13h et 14h-18h
le samedi	9h-13h et 14h-17h	9h-18h
le dimanche	9h-12h	9h-13h

→ Les véhicules admis sont limités en hauteur à 1,9 m et à 3,5 t de PTAC.  
Les agents d'accueil sont chargés de la sécurité et du bon fonctionnement des sites : merci de suivre leurs consignes.  
Dépôts extérieurs interdits sous peine d'amende.

# Mairie & services

# MÉMO

## Propreté / Environnement

### RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le système de ramassage mensuel des objets encombrants a cédé la place à une collecte individualisée sur rendez-vous. Ce service plus moderne apportera plus de souplesse aux habitants et plus d'efficacité au recyclage et à la valorisation.

#### Comment faire votre demande ?

Vous souhaitez vous débarrasser d'objets encombrants ?  
Deux possibilités s'offrent à vous :

Vous faites la demande par téléphone en composant le numéro vert **0 800 12 12 11**

#### Accueil téléphonique

Du lundi au vendredi, de 8h à 18h, sauf jours fériés.

Lors de votre appel, dans la majorité des cas, l'opérateur vous indique immédiatement le jour d'enlèvement devant votre domicile. à défaut, il vous rappelle dans les meilleurs délais pour vous informer officiellement de la date du ramassage de vos objets encombrants. Le cas échéant, une confirmation écrite est envoyée à votre domicile.

Vous faites la demande par internet sur le site **[www.trionsnosdechets-dijon.fr](http://www.trionsnosdechets-dijon.fr)**

(en cliquant dès la page d'accueil sur la rubrique « Objets encombrants »).

Un mail de réponse vous communique dans les meilleurs délais le jour et l'horaire de passage du camion benne. Un service réservé aux particuliers.

Grégory Girard



#### Les interdits

- ▾ les déchets d'espaces verts qui doivent être déposés en déchetterie ou compostés à domicile.
- ▾ les gravats, les déchets toxiques (produits chimiques, peinture, huile de vidange, pneus) qui doivent être déposés en déchetterie.

*Avant d'appeler le service "Objets encombrants", pensez à donner une seconde vie à vos vieux appareils électro-ménagers, en contactant ENVIE 21 au 03 80 59 96 80. Pour vos meubles, canapés et objets divers encore en état, vous pouvez également contacter Emmaüs au 03 80 23 80 11. N'oubliez pas non plus les points de vente qui reprennent les objets usagés (pneus, DEEE...)*

#### Les règles

Vous déposez, devant chez vous au bord du trottoir, en fonction de la tranche horaire qui vous aura été donnée par notre opérateur :

- ▾ le vieux mobilier
- ▾ les matelas
- ▾ les épaves de cyclo et de vélo
- ▾ les déchets de cave et grenier

#### Les bons réflexes

- ▾ Veillez à ce que le dépôt des encombrants sur le trottoir ne gêne pas la circulation des piétons et des poussettes.
- ▾ Un doute sur le poids, la nature, ou la quantité d'encombrants acceptés ? Appelez le numéro vert **0 800 12 12 11**.

#### Attention

**Les contrevenants qui ne respecteraient pas scrupuleusement le règlement (déchets non autorisés ou mal présentés, dépôt sur la voie publique en dehors des jours de passage) s'exposent à des sanctions : facturation de l'enlèvement accompagnée de suites pénales.**

# CALENDRIER

## Janvier

### CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE

#### 📍 Espace Lamblin

Tous les daixois sont cordialement invités à participer à cette soirée pour fêter ensemble la nouvelle année

↳ Un bulletin d'inscription vous sera envoyé

## Pâques

### CHASSE AUX ŒUFS

#### 📍 Parc des Tourelles

Café et/ou apéritif offerts aux parents

## Avril

### JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE

#### 📍 Parking du cimetière

Pour garder notre commune propre et belle

## 8 Mai

### COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 08 MAI 1945

#### 📍 Cérémonie au Monument aux morts

## Juin

### NETTOYAGE DU BOIS COMMUNAL DU PLAIN SAINT LAURENT

#### 📍 Parking du cimetière

### JOURNÉE SURPRISE

Organisée par le Centre Communal d'Action Sociale, destinée aux Daxois, Daixoises de plus de 72 ans

## 13 Juillet

### FÊTE NATIONALE À DAIX

#### 📍 Esplanade de la Tranchée couverte (inscription obligatoire pour le repas)

#### Attention

En raison de cette période si particulière dû à la Covid 19, certains événements pourront être reportés voir annulés.



Chasse aux oeufs



Soirée du 13 juillet, fête nationale

Grégory Girard

## Novembre

### ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

#### 📍 Espace Lamblin

N'oubliez pas de vous faire connaître en Mairie !

## 11 Novembre

### COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

#### 📍 Cérémonie au Monument aux morts

## Décembre

### SPECTACLE DE NOËL

Destiné aux enfants de Daix, de la maternelle au CM2. Inscription obligatoire en mairie et des billets d'entrée sont délivrés aux adultes à raison d'un accompagnateur par famille.

### REPAS DES AINÉS

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, destiné aux Daxois, Daixoises de plus de 72 ans



# Comité de jumelage Daix-Wackernheim



La Commune de Daix est associée aux échanges franco-allemands depuis 1982. L'ensemble des manifestations qui s'y rattachent sont organisées par une équipe de bénévoles regroupés au sein de l'association "Comité de jumelage Daix-Wackernheim".

Cette association a pour objet d'encourager les échanges socio culturels et sportifs entre les habitants des deux Communes concernées sous l'égide du Jumelage Bourgogne - Rhénanie Palatinat.

Réceptions alternatives de nos amis allemands à Daix et des Daixois à Wackernheim, accueil dans les familles pour lier et approfondir les liens d'amitié, rencontres entre jeunes pour préparer l'Europe de demain.

Nos activités, souvent réalisées avec d'autres associations, sont tournées vers les échanges dans lesquels la langue allemande peut être une aide mais pas une obligation.

A une époque où les échanges sont de plus en plus virtuels, où les enfants et les adultes passent de plus en plus de temps devant les écrans, notre jumelage est une réelle opportunité pour nos jeunes de Daix comme de Wackernheim.

Le jumelage permet de développer une relation de proximité au niveau sportif mais aussi d'apprendre à se connaître malgré la barrière de la langue, et acquérir une ouverture d'esprit pour les préparer à la diversité et à la tolérance dont ils auront besoin demain.



Jumelage 2019



## A.M.A.P Le Panier des Daix-lices



### Le panier des Daix-Lices votre Amap\* à Daix

Vous voulez manger local, sain et écologique ? Les maraîchers Ludovic et Antoine proposent chaque semaine un panier de légumes issus de leur exploitation de Magny-sur-Tille, à 20 km de Dijon.

Deux formats de paniers sont proposés, afin de s'adapter aux besoins de chacun. Il est également possible de se fournir en œufs, champignons, huile d'olive...

La livraison se tient tous les mardis de 18h30 à 19h15, dans la cour intérieure de

la mairie, 5 rue de Fontaine, à Daix. Pour adhérer à l'association et bénéficier des paniers, écrivez à [lesdaix-lices.amaap@mailo.com](mailto:lesdaix-lices.amaap@mailo.com), ou rendez-vous sur le site de la Mairie de Daix : [www.daix.fr](http://www.daix.fr), rubrique « Vie associative ».

*\*Une Amap (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est un ensemble de personnes regroupées pour soutenir les producteurs locaux.*

# Daix Loisirs

L'Association DAIX LOISIRS regroupe près de **300 membres pour sa dixième année d'exercice**. Elle conforte ses activités existantes et reste à la recherche d'idées nouvelles que vous pouvez nous suggérer. La vie de notre association est faite d'orientations multiples dans le but de répondre aux attentes des adhérents dans les meilleures conditions possibles.

## Les activités

### ÉCRITURE "MÉMOIRE"

*Ecrire pour ne pas oublier, stimuler sa mémoire et réaliser un carnet d'écriture sur soi*  
Tous les mercredis  
de 9h30 à 11h

### ATELIERS D'ÉCRITURE

*Se laisser guider par son imagination, de belles histoires apparaîtront. Jouer avec les mots, écrire avec quelques consignes et se laisser surprendre par les jolis récits poétiques révélés*  
Tous les mardis  
de 17 à 19h

Jacqueline Niveau-BOUCHEIX  
07 68 27 82 50

### SCRABBLE

Mardi de 14h à 17h  
Bernard Lacroix  
03 80 56 31 47

### TAROT

Mardi et jeudi de 14h à 19h  
Martial Gagnot  
03 80 55 33 71

### TENNIS

*2 courts extérieurs, accessibles avec une carte magnétique et des courts couverts (sur demande)*  
Adhésion annuelle au club  
Jean-Claude Tissier  
03 80 56 69 70

### GYM DOUCE

1 séance par semaine le vendredi  
Nadine Michaud  
06 12 20 28 25

### PILATES

3 séances par semaine les mardis et mercredis  
Nadine Michaud  
06 12 20 28 25

### YOGA TRADITIONNEL (Hatha Yoga)

7 séances par semaine  
Nadine Michaud  
06 12 20 28 25

### ZUMBA DANSE

Lundis : danse enfants de 18h à 19h et de 19h30 à 21h30  
Vendredis : de 19h30 à 20h30 et de 20h45 à 21h45  
Dimanches : de 10h à 11h  
Virginie Canada  
06 50 70 00 58

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS :  
daix.loisirs@gmail.com  
Jean-Claude Tissier :  
03 80 56 69 70 - jjc.tissier@wanadoo.fr  
Nadine Michaud : 06 12 20 28 25



# Academie de Bonvaux

**Le centre équestre** propose des cours collectifs du mois de septembre au mois de juin. Une cotisation à l'année comprenant la licence fédérale de pratiquant, l'assurance accident et l'adhésion au club est à prendre au moment de votre inscription. Des stages sont proposés pour tous les niveaux pendant les vacances scolaires. L'Académie de Bonvaux possède 20 chevaux et 15 poneys d'instruction. Du cavalier débutant au cavalier confirmé.

### L'association des cavaliers du Prieuré de Bonvaux

Liée au centre équestre, notre association gère toutes les compétitions organisées à Bonvaux, des épreuves pour débutants aux compétitions pour cavaliers professionnels. Deux terrains, l'un en herbe, l'autre en sable, permettent d'organiser plusieurs événements chaque année, toute l'organisation étant gérée par les bénévoles du centre équestre.

## Les activités

### PONEY

À partir de 6 ans

### ÉQUITATION À CHEVAL

Mise en selle,  
dressage, obstacle,  
cross, promenade  
À partir de 8 ans

### PENSIONS POUR PONEYS ET CHEVAUX

L'Académie de Bonvaux vous propose plusieurs formules de pension en fonction de vos besoins. Spécialistes du saut d'obstacles, nous serons présent avec vous lors des compétitions du niveau club au niveau PRO.

21370 PLOMBIÈRES LES DIJON  
03 80 56 86 05  
06 74 65 03 51  
www.academie-bonvaux.fr



Dusan Kostic



# FC Daix Football Club

## LE CLUB EN 4 DATES

### Les plus

- + De 5 à 45 ans
- + Stages multi activités durant les vacances scolaires
- + Voyages et tournois organisés
- + Section féminine
- + Actions éducatives
- + Voyages organisés



5 rue de Fontaine  
21121 DAIX  
daix.fc@gmail.com  
www.asfc-daix.footeo.com

Président Patrice BERTRAND  
06 60 22 49 16  
Responsable Sportif Hugo Pisceri  
07 71 60 87 23

**1986**

Création du club par Serge Tribolet et première équipe de football amateur à Daix

**2015**

Le club est Labélisé par la FFF pour son encadrement et sa qualité d'accueil

**2016**

Accession au plus haut niveau départemental de l'équipe Seniors

**2017**

Création de la section école de foot féminine

### Les stages

- VACANCES TOUSSAINT
- VACANCES AVRIL
- VACANCES FÉVRIER
- VACANCES JUILLET

### Les catégories

- U7
- U11
- U15
- Séniors
- U9
- U13
- U18

Classe formation football en partenariat avec le collège Boris Vian



# Club dijonnais du chien de sports

Sur un terrain de 4 hectares situé route de Prenois, le club dijonnais du chien de sports, crée en 1955 et régi par la loi de 1901, a pour but d'offrir aux adhérents plusieurs sections canines pour **parfaire l'éducation de leurs chiens, ou pour accéder à la compétition canine.**

## Les activités

### ÉDUCATION CANINE

Pour tous types de chiens, avoir un chien bien éduqué et sociable

### RING

Pour les licenciés avec chiens inscrits au LOF, discipline de dressage (sauts, obéissance, épreuves de mordant)

### CAMPAGNE

Pour les licenciés avec chiens inscrits au LOF, discipline complète de dressage (pistage, travail à l'eau, sauts, obéissance, mordant)

### AGILITY

Pour les licenciés avec chiens inscrits au LOF ou non LOF, parcours d'obstacles, chronométré

### OBEISSANCE

Pour les licenciés avec chiens inscrits au LOF ou non LOF, exercices d'obéissance

### PERMIS DE DÉTENTION

Pour chien de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie. Possibilité de passer ce permis sur rendez-vous uniquement



D104  
21121 PRENOIS  
cdcs21.sec@gmail.com

Président Eric Lahaye  
06 32 08 81 87  
lahayeeric@orange.fr

Déléguée « administratif »  
Brigitte Puvis de Chavannes  
06 89 74 81 16  
cdcs21.sec@gmail.com

# Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves de Daix a pour but de créer du lien entre tous les acteurs des écoles maternelle et primaire de Daix. Grâce à l'organisation d'événements extra-scolaires, parents, enfants et enseignants se rencontrent en toute convivialité. L'argent récolté lors des différentes actions est ensuite reversé à l'école et contribue ensuite au financement des sorties scolaire des enfants.

## Comment participer ?

### Les temps forts de l'année à destination des élèves et de leur famille

<b>Septembre</b>	Goûter de rentrée devant les écoles à 16h30 le jour de la rentrée
<b>Octobre</b>	Chasse aux bonbons
<b>Novembre</b>	Opération avec initiatives
<b>Décembre</b>	Vente de sapins de Noël + vente de chocolats de Noël
<b>Juin</b>	Kermesse de l'école

### Les temps forts de l'année à destination de tous

<b>Février</b>	Un grand Loto se prépare...
<b>Avril</b>	Vide-greniers annuel



Grégory Girard

### Renseignements

Parents d'élèves, votre aide est toujours la bienvenue. N'hésitez pas pour cela à entrer en contact avec l'APE ou l'un des membres croisé à l'école. Vous profiterez de la bonne humeur et de la motivation de toute l'équipe !

**Nous contacter / Mme Gutin : 06 33 90 61 01**

**Mme Bouchama : 06 59 64 21 54**

# APCSD

## Association Post scolaire Culturelle et Sportive Daixoise

1<sup>re</sup> association daixoise créée en 1695, l'APCSD a vocation à proposer aux Daixois des activités de proximité adaptées. Gérée par des bénévoles, vous pouvez nous rejoindre !

## Les activités

### BOL TIBÉTAÏN

Dominique Genelot  
06 60 04 32 45

### MASSAGE BIEN-ÊTRE BALLONS

Veronique Sauvanet-Noel  
06 71 68 36 73

### GYM

Odile Leger  
06 60 80 75 84

### GYM DOUCE

Véronique Sauvanet-Noel  
06 71 68 36 73

### STRETCHING POSTURAL / QI GONG

Jean-Louis Payan  
06 64 41 08 29

### PILATE

Aurélien Chaume  
06 64 82 50 63  
Audrey Peynet  
06 30 49 27 93

### MARCHE

Jean-Luc Amiard  
06 62 36 10 72  
André Roy  
07 83 09 14 6

### PING-PONG

Philippe Rossy  
03 80 56 13 12

### DANSE

Eveil ~ Modern jazz  
~ Atelier chorégraphie  
~ Urban Jazz Ados  
~ Urban Jazz Adultes  
Véronique Sauvanet-Noel  
06 71 68 36 73

### BOUGE EN MUSIQUE

Armelle Wallerich  
06 51 19 70 33

### ENCADREMENT

Edith Berthon  
06 79 20 78 07

### TAPISSERIE / AMEUBLEMENT

Corinne Bouton  
06 73 74 67 56

### ATELIER COUTURE

Marcelle Mettey  
06 60 04 32 45

### AQUARELLE

Marie-Jeanne Drouhin  
03 80 58 21 09

### CLUB LECTURE

Marie-Paule Saison  
06 27 04 44 64

### ANGLAIS

Bernie Huysmann  
06 34 59 54 03

### THÉÂTRE

Paskal Navaresi  
06 71 79 71 29

### ŒNOLOGIE

Laurent Le Strat (sommelier)  
06 68 01 71 84

### PHOTOGRAPHIE

Jacques Revon  
Contact APCSD

### PATRIMOINE

Magali Fiette et André Roy  
Contact APCSD

5 rue de Fontaine  
21121 Daix  
apcsd.contact@gmail.com  
<http://apcsd.unblog.fr>

Contact  
Marcel Petit  
06 76 48 10 91

# STOLAT

Stolat est une association mais surtout une chorale. Créée en septembre 2021, le répertoire s'articule autour des chants du monde. De l'Ukraine au Béarn, du Mozambique à l'Irlande.

La direction du chœur est assurée par **Mathieu**, jeune chef de chœur, hautboïste, saxophoniste.

**STOLAT** est ouverte à toutes les personnes, amateurs ou chanteurs confirmés, désirant chanter librement dans une atmosphère conviviale et bienveillante. Dès cette première année nous comptons 16 choristes. Mais nous vous invitons à venir essayer.

## Activités

Une répétition de 2 heures par semaine pendant les périodes scolaires

Des journées de travail pour les choristes

Concerts

Horaires le jeudi de 20h00 à 22h00

Espace Lamblin - route de Dijon à DAIX

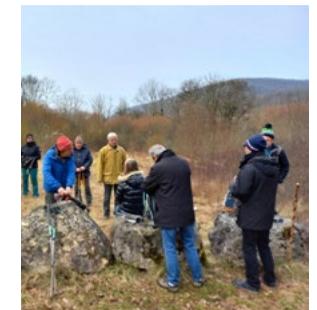
## Renseignements

5 rue de fontaine  
21121 DAIX

contact@stolat.fr  
www.stolat.fr

**Présidente Christine TRIBOLET**  
**06 83 97 24 09**

STOLAT



# Annuaire

Artisanat et Entreprises

## Commerce

### L'ATELIER DU BOULANGER

54, rue de Dijon  
Tel. 03 45 34 25 94

### ÉLODIE NAUWELAERS COIFFURE

1A, place du Marronnier  
Tel. 03 45 18 43 22

### PARENTHÈSE

prêt-à-porter  
2, rue des Champs Moreaux  
Sur rendez-vous  
Tel. 06 45 35 80 00

## Menuiserie / Ébénisterie

### PASCAL TAVIOT

Ferme du Chêne  
Chemin rural 30  
Tel. 03 80 58 04 17

## Artistes

### ARTISTE PEINTRE ATELIER OPALE

Micheline REBOULLEAU  
20, rue d'Hauteville  
Tel. 03 80 58 21 09

## Travaux publics

### ANJOUBAULT TP

2 rue de Changey  
Tel. 03 80 10 41 12  
www.anjoubault-tp.com

### SARL NRV TOUT CORPS D'ÉTAT

46 rue de Dijon  
21121 Daix  
Tel. 03 80 57 42 29

## Laboratoires

### LABORATOIRES INVENTIVA

50 rue de Dijon  
21121 DAIX  
Tel. 03 80 44 75 00  
www.inventivapharma.com

### NOVOLYZE INGÉNIERIE, ÉTUDES THERMIQUES

50 rue de Dijon  
21121 DAIX  
Tel. 09 23 69 42 13  
www.novolYZe.com



Restaurant / hébergements

## Restaurant

### LE DOUBLE V

5, route de Troyes  
Tel: 03 80 36 44 09  
Ledoublev.com  
contact@ledoublevrestaurant.com

### LE LEVANNA

10, rue de Dijon  
Tel. 03 80 48 45 85

## Hôtel

### CASTEL BURGOND

3, route de Troyes  
Tel. 03 80 56 59 72  
www.hotel-dijon-castel-burgond.com

## Chambre d'hôtes

### Ô CHÈNE

Lieu-dit Ferme Du Chêne D'observe  
Chemin rural 30 dit Vacherie  
Tel. 06 83 88 84 92  
www.o-chene.com

### BONVAUX

Prieuré de Bonvaux  
Tel. 06 07 09 98 83  
www.chambres-hotes.fr/chambres-hotes\_prieure-de-bonvaux

## Meublé de tourisme

### GÎTE DE DAIX - LE LAVOIR

1, rue de Fontaine  
Tel. 06 81 17 35 30  
www.gitededaix.fr

Merci de votre indulgence pour  
d'éventuelles omissions.

Pour figurer dans la prochaine édition,  
prendre contact avec la Mairie.

# Numéros D'URGENCE

<b>SAMU</b>	15
<b>Police</b>	17
<b>Pompiers</b>	18
<b>Appel d'urgence européen</b>	112
<b>Drogue, alcool, tabac : Infos Service</b>	113
<b>Accueil sans-abris</b>	115
<b>Allô enfance maltraitée</b>	119
<b>SOS 21</b>	03 80 78 68 68
<b>Croix Rouge Écoute</b>	0800 858 858*
<b>Écoute Cancer</b>	0810 810 821**
<b>Hépatites Infos Service</b>	0800 845 800*
<b>Sida Infos Service</b>	0800 840 800*
<b>TNT Info</b>	0825 625 625
<b>Urgence sécurité gaz</b>	0800 47 33 33*
<b>Vigilance Météo-France</b>	08 92 68 02 21

Toutes les  
informations  
de la ville  
de Daix  
sont sur  
[www.daix.fr](http://www.daix.fr)

\*appel gratuit d'un poste fixe)

\*\* (prix d'un appel local d'un poste fixe)